

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusées : COATGLAS N. CHAUVIGNÉ M. RIMBAUD C. HÉRAULT J.

FUSION-ADHÉSION ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS, LA COMMUNAUTÉ DU BOCAGE ET LES COMMUNES DU VIHIERSOIS

Le conseil municipal désigne Mr Jean-Luc COMBE en qualité de conseiller communautaire titulaire et Mme Sylvie BARBAULT en qualité de conseiller communautaire suppléant.

RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis la rentrée, le permis à point a été mis en place et présenté aux enfants par Mmes Laëtitia RONDEAU et Marie-Dominique AGUILLÉ.

La commission envisage de réaliser un ou des exercices d'évacuation en cas d'incendie, d'intrusion d'individu, et définira un point de regroupement.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Au vu des inscriptions enregistrées, le nombre d'enfants présents est plus important le matin et nécessitera la présence de deux agents. L'après-midi, il y aurait moins d'enfants inscrits par rapport à l'année précédente.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Salle multisports

En raison de travaux d'aménagement de la salle de sports d'Yzernay, le club de basket d'Yzernay sollicite la disposition de la salle des sports. Michel CHAUVEAU organisera une réunion avec les associations plainaises utilisatrices et le club de basket d'Yzernay, afin d'établir un planning cohérent.

ESPACES PUBLICS

La commission déplore les plantes grillées en raison des fortes chaleurs et surtout le vol d'un banc. La structure en bois située dans le parc de la mairie nécessite quelques réparations, le conseil valide le devis de l'entreprise Instinct Bois dont le montant s'élève à 2135 € HT. Le banc devant la cantine a été refait pour un montant de 520.60 € HT.

LOTISSEMENT « Village Les Tilleuls »

La participation de la commune pour les travaux de construction du réseau d'éclairage public est estimée à 16874.33 € TTC par le SIÉML. Le conseil valide la proposition du SIÉML.

CHEMIN RURAL « Les Bouillons »

Monsieur le Maire fait part de la proposition des consorts BERTHIER. Le conseil la rejette à l'unanimité et invite la famille à réétudier sa proposition

SENTIERS PÉDESTRES

Le matériel de balisage n'est toujours pas livré. L'entreprise GAULTIER est intervenue à nouveau sur une portion de chemin au lieudit Pigarreau pour le nivellement et la canalisation des eaux de ruissellement.

Prochaines réunions : le 6 octobre et 8 novembre 2016